



Les futurs kiné face aux frais de scolarité

Les étudiants d'Alençon témoignent de leurs conditions de vie. Ils demandent une harmonisation à l'échelle nationale.

Les étudiants en kinésithérapie d'Alençon, sont en colère. En cause, le coût de leur scolarité. À l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de la ville (IFMK), ils s'élèvent 4 700 € par an. « **Le 13 juillet 2023, à la suite de la signature de l'Avenant 7, le gouvernement s'est engagé à harmoniser les frais de scolarité des Instituts de formation** », peut-on lire dans un tract de la Tadei (Table amicale des étudiant.e.s ifressien. ne.s).

Elles travaillent un maximum

Certains étudiants en kiné d'Alençon ont bien du mal à boucler les fins de mois. Mina Legros-Guitton a 21 ans. Elle est en 3^e année. Elle vit en colocation depuis septembre, et paye 300 € de loyer. « **Ça permet de partager les frais.** » Ses parents s'acquittent de l'école : « **La Région Normandie propose de rembourser quatre années d'études en contrepartie de quatre ans de travail en zone sous-dotée.** »

Elle compte profiter de ce dispositif pour rembourser elle-même ses parents. En attendant, même s'ils l'aident, elle doit bosser : « **J'ai un contrat dans un fast-food de dix heures par semaine. Pendant mes congés, je travaille en Ehpad, à peu près toutes les vacances.** » Elle voit très peu sa famille. Et pour les études, il faut s'organiser.

Les parents de Lucie, étudiante en quatrième année, payent aussi l'école et son loyer. Elle doit gagner de quoi vivre au quotidien : « **Je suis aide-soignante à domicile un week-end sur deux. Après deux ans d'études, en tant qu'étudiante en filière de santé formée aux premiers secours, on a une équivalence.** » Elle travaille aussi durant les vacances. Ça lui permet de vivre, mais il faut aussi réviser : « **C'est de l'organisation. Je ne me pose pas de questions, je fais avec.** » Mais elle reconnaît : « **Aide-soignante n'est pas un métier facile.** »

Sacha Huet est vice-président de la TADEI. Il représente les étudiants en kiné alençonnais à la Fnek (Fédération nationale des étudiant.e-s en kinésithérapie). Il explique : « **L'avenant a été voté il y a un an et demi. Dedans, ils ont mis en place des mesures pour obliger les étudiants à travailler en structure ou dans des zones sous-dotées après les études. En contrepartie, ils ont augmenté l'acte et proposé d'harmoniser les frais de scolarité.** »

Reçus à Paris mercredi

Pour l'heure, rien n'a changé. « **Le bureau national de la Fnek a rendez-vous avec le gouvernement, mercredi, à Paris. On vit des situations compliquées, notamment pour la santé mentale.** »

De son côté, Paul Baudriller est en 1^{re} année. Il a 34 ans. Avant, il était œnologue. « **Pour moi, c'est dix ans d'économies. J'ai calculé entre 60 000 et 70 000 €. Je devrais peut-être faire un prêt pour la dernière année. Certains l'ont fait dans ma promo.** »

Pourquoi alors choisir d'aller dans une école privée, où les frais sont bien supérieurs au public ? Sacha Huet assure que les étudiants n'ont pas toujours le choix : « **Lorsqu'on fait ses études à Caen, Alençon est le seul débouché.** »

M. B.



Mina Legros-Guitton et Sacha Huet sont étudiants en kinésithérapie à Alençon. Ouest-France